CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Sport Matters Group

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Budget fédéral et service public

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement fédéral devrait maintenir le financement actuel de 64 millions de dollars par année pour les principaux système de sport de haut niveau au Canada.
Le gouvernement devrait également affecter un montant supplémentaire de 12 millions de dollars sur trois ans (incréments de 4 millions de dollars sur trois ans) à la mise en place des Instituts canadiens du sport (ICS). Il s'agit d'assurer l'établissement de fonds de contrepartie donnant lieu à un investissement global supplémentaire de 24 millions de dollars. Les Instituts canadiens du sport, coordonnés par le truchement de l'initiative « À nous le podium », conféreront au Canada un avantage exceptionnel en matière de leadership et d'excellence dans le contexte mondial des sports de haut niveau.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Au cours des deux derniers exercices financiers, le gouvernement fédéral a beaucoup investi dans le développement d'une politique canadienne du sport et l'appui à cette recommandation repose sur cet investissement et sur cet engagement.

Compte tenu de l'apport direct et indirect que le secteur fait à une vie saine chez les Canadiens, il est proposé que les « nouveaux » dollars de l'appui supplémentaire de 12 millions de dollars au secteur soient obtenus en réaffectant une partie des fonds de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada actuellement réservés au traitement classique des maladies.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les ICS offriraient un milieu d'entraînement quotidien plurisportif pour les athlètes et les entraîneurs de haut niveau grâce à des programmes, des services et un leadership professionnels. Cette initiative aurait aussi des conséquences importantes pour le système sportif de base grâce à des partenariats provinciaux stratégiques. Les ICS offrent la possibilité d'une collaboration fédérale-provinciale centrée sur l'innovation et fondée sur un entraînement sportif scientifique et des établissements produisant des athlètes de renommée dans les principales disciplines sportives. Les succès remportés par les athlètes unissent les Canadiens, nourissent la fierté nationale et civique, créent des modèles de comportement et soutiennent les collectivités.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Une hausse des investissements dans les activités sportives de haut niveau créera des possibilités sportives et des avantages en matière de santé pour tous ceux qui participent à ces activités. Les Canadiens, et notamment les enfants et les jeunes, souhaiteront faire du sport. L'établissement des ICS pourrait entraîner la création de plus de 100 nouveaux emplois à plein temps dans des métiers hautement spécialisés comme le « coaching », la biomécanique, le counselling, l'alimentation et la formation physique. Il influerait également sur les performances du Canada lors des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 et aiderait le Canada à maintenir sa progression en tant que chef de file mondial dans les sports de haut niveau, et ce, dans tous les Jeux importants.

Sujet : Santé

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

La portion des dépenses fédérales de 9 milliards de dollars pour les soins de santé (à l'exclusion des transferts aux provinces et aux territoires) affectée à la promotion de la santé devrait augmenter de 2 % à 3 % (investissement supplémentaire d'environ 84 millions de dollars) sur deux ans. Ces fonds devraient être affectés à l'Unité de la condition physique de l'Agence de la santé publique du Canada en vue d'augmenter la gamme des financements et investissements destinés à la condition physique, à l'alimentation, à la résistance émotionnelle et mentale et à la prévention des accidents chez les Canadiens, notamment les enfants et les jeunes.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

2 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

On pourrait financer cette initiative en réaffectant une portion des ressources budgétaires actuelles de Santé Canada qui sont consacrées au traitement classique des maladies.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Ces mesures procureraient des avantages généraux à tous les Canadiens et des avantages particuliers aux enfants et aux jeunes de moins de 19 ans. On pourrait accorder une attention spéciale à la promotion de la santé au sein de populations ciblées, notamment les autochtones, les Canadiens à faible revenu, les personnes handicapées et les nouveaux Canadiens. Il est indispensable que l'on affecte plus de fonds à la promotion de comportements préventifs et sains chez les enfants et les jeunes avant qu'ils adoptent un style de vie et des habitudes alimentaires qui sont des précurseurs ou des indices de surpoids, d'obésité et de maladies chroniques.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Comme mentionné dans le rapport « Des enfants en santé – une question de poids » du Comité de la santé, les jeunes physiquement actifs sont moins susceptibles de souffrir de surpoids ou d'obésité. Ils éprouvent moins d'inquiétude, ont des rapports sociaux plus solides et risquent moins d'abuser de l'alcool ou des drogues. Ils sont également moins susceptibles de souffrir de maladies chroniques constituant un fardeau pour le régime de santé et ont une cohésion sociale plus grande, ce qui réduit la possibilité de comportement à risque. Il leur est donc plus facile de devenir des membres productifs de la population active. Cet investissement créerait des emplois pour les personnes s'occupant de la promotion de la santé, y compris les professionnels en loisir, les éducateurs et les jeunes.

Sujet : Infrastructure

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Il est proposé que le gouvernement fédéral crée une enveloppe affectée spécialement aux sports et aux loisirs dans le cadre du programme « Fonds Chantiers Canada » en vue de pallier l'insuffisance de l'infrastructure des sports et loisirs, insuffisance de plusieurs milliards de dollars qui existe dans les collectivités rurales et urbaines partout au Canada. On estime que le déficit de l'infrastructure des sports et loisirs est supérieur à 15 milliards de dollars. L'infrastructure des sports et loisirs est le fondement de la vie saine et de la qualité de vie et permet de réduire les coûts des services sociaux et de santé et de contribuer à la croissance économique au sein des collectivités.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$500 millions-999.9 millions

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

En tant que nouvelle enveloppe de « Fonds Chantiers Canada », les frais de ce programme seraient partagés avec les provinces-territoires et les municipalités, et peut-être avec le secteur privé.
De solides infrastructures au sein des collectivités entraîneront une réduction immédiate des dépenses dans plusieurs domaines, notamment les soins de santé chroniques, la productivité, la santé mentale, le développement économique des collectivités, la justice et l'immigration.
Le financement pourrait provenir de plusieurs sources; on pourrait, par exemple, utiliser une partie des fonds affectés aux agences de développement économique régionale, à Santé Canada, à l'Agence de santé publique du Canada, à Justice Canada, à Citoyenneté et Immigration Canada, ainsi qu'à Industrie Canada.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Les loisirs sont indispensables pour des citoyens actifs et engagés, surtout les plus vulnérables, et notamment les autochtones, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants et les personnes éprouvant des problèmes de santé mentale.
La majorité des Canadiens utilise des parcs communautaires, ainsi que des services de sport et de loisir. En outre, l'infrastructure des loisirs sert de lieu d'entraînement pour les athlètes d'élite qui sont une source d'inspiration pour des millions de Canadiens. Une infrastructure de calibre mondial attire des événements sportifs nationaux et internationaux qui procurent des avantages économiques considérables aux collectivités.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les Canadiens comptent sur l'infrastructure de loisir qui encourage des styles de vie sains et l'appartenance communautaire, autant de facteurs favorisant une hausse de la productivité et de la santé physique et mentale, l'intégration des nouveaux immigrants et des personnes handicapées, des collectivités de personnes âgées en santé, le développement économique et une baisse de la demande de services judiciaires.
À mesure que les projets d'infrastructure seraient réalisés, ce programme créerait des emplois hautement spécialisés et peu spécialisés dans des centaines de collectivités. Les collectivités dotées d'une meilleure infrastructure de loisir jouissent de nombreux avantages, notamment la croissance économique, la création d'emplois, le développement du tourisme et l'attraction de nouveaux résidents.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Ces recommandations sont présentées par les secteurs des sports, des loisirs et de l'activité physique grâce à l'intervention du Sport Matters Group, un regroupement de quelque 60 organismes canadiens locaux, provinciaux et territoriaux. Ces recommandations s'appuient les unes les autres et reposent sur un objectif général, qui est d'encourager le maintien de collectivités et de citoyens en santé, actifs et engagés. Le mémoire a été rédigé et est appuyé par les organismes suivants :
- Sport Matters Group;
- À nous le podium;
- ParticipACTION;
- Éducation physique et santé Canada;
- Association canadienne des parcs et loisirs.

Nous avons comme intérêt commun la poursuite d'un ensemble de politiques que l'on peut regrouper sous la rubrique « du terrain de jeu au podium » et qui est conforme au cadre de « La Politique canadienne du sport 2012 ». Ce cadre décrit un cycle où les aptitudes physiques acquises à un âge précoce grâce à une éducation physique et à des loisirs de qualité contribuent à la santé et au mieux-être général des Canadiens et soutiennent l'établissement d'un effectif plus important d'athlètes de haut niveau qui, par suite de leurs succès olympiques ou paralympiques, inciteront la prochaine génération de jeunes Canadiens à privilégier l'activité physique et l'excellence.
Le mémoire tient également compte du cadre de « Active Canada 20/20 », qui a été élaboré en consultation avec un groupe diversifié de 1 700 Canadiens. Les recommandations appuient les objectifs du cadre, qui consistent à accroître les niveaux d'activité physique des Canadiens, tout en accordant une attention spéciale aux enfants.
Le programme national de loisirs (« National Recreation Agenda ») qui est en voie d'élaboration considère déjà l'infrastructure des loisirs comme le fondement d'un secteur sportif et de loisirs viable au Canada.

En 2001, les maladies ou les blessures liées à l'inactivité physique ont représenté un coût de 5,3 milliards de dollars, soit 2,6 % de toutes les dépenses de soins de santé au Canada au cours de cette année. En 2008, les maladies chroniques non communicables ont été à l'origine de 89 % de tous les décès. Les plus répandues de ces maladies sont liées à des facteurs de risque communs, y compris un régime alimentaire malsain et une insuffisance d'activité physique.
De même, une étude effectuée en 2000 indique que 57 % des enfants et jeunes canadiens âgés de 5 à 17 ans n'étaient pas suffisamment actifs pour satisfaire aux directives internationales relatives à la croissance et au développement optimal; à l'heure actuelle, seulement 5 % des enfants et des jeunes satisfont aux exigences du Canada en matière d'activité physique.
Comme mentionné dans le présent mémoire, seulement 2 % de tous les investissements fédéraux dans les soins de santé sont axés sur les activités de promotion de la santé. Un investissement stratégique dans la prévention peut contribuer beaucoup à maintenir la santé des Canadiens, à faire en sorte qu'ils n'aient pas besoin de soins hospitaliers et qu'ils travaillent à accroître la prospérité du Canada.
Si elles sont adoptées, les recommandations permettront de parvenir à l'excellence internationale en matière de sport; elles seront aussi une source d'inspiration pour les Canadiens et leur assureront une vie plus active et plus saine en leur donnant des capacités communautaires de pratiquer des loisirs de qualité.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.